

MOINS DE 18 ANS:

TU AS DES DROITS!

VOICI LES 12 PRINCIPAUX

Être traité à **ÉGALITÉ** avec les autres enfants que tu sois fille ou garçon, quelles que soient ton origine, tes opinions, tes croyances ou celles de tes parents.

Connaître tes parents et vivre en **FAMILLE**. Cela n'est pas toujours possible, tu as alors droit à une solution adaptée à ta situation.

Avoir une **IDENTITÉ** reconnue est essentiel pour toi : un nom, un prénom, une nationalité.

Tu dois avoir accès aux **SOINS** pour ton **BIEN-ÊTRE** physique et mental, et être correctement nourri, logé et habillé.

Pour ton développement et ton épanouissement, tu as droit à la meilleure **ÉDUCATION** possible, aux loisirs et au repos.

Si tu es malade ou si tu as un **HANDICAP** physique ou mental, tu as droit à des conditions particulières qui te garantissent le **RESPECT** et l'autonomie.

La protection de ta **VIE PRIVÉE**, y compris sur les réseaux sociaux.

T'exprimer, **PARTICIPER** aux décisions qui te concernent et t'engager dans des actions.

ce droit grandit avec ton âge.

Personne n'a le droit de t'y harceler ou de parler à ta place.

Tu peux en parler à une personne de confiance.

La **PROTECTION** contre toutes les formes de violences physiques, mentales, sexuelles et verbales.

Personne n'a le droit **D'EXPLOITER** un enfant et de le priver d'éducation ou de soins.

En temps de guerre, les enfants doivent être **PROTÉGÉS** **EN PRIORITÉ** et ne peuvent devenir soldats.

Qu'elle protège ou qu'elle punisse : tu as droit à une **JUSTICE ADAPTÉE** qui tient compte des **ENFANTS**.



Tes droits sont garantis par la Convention **des droits de l'enfant**, texte international adopté par l'ONU le 20 novembre 1989

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**
defenseurdesdroits.fr



**www.
defenseur
desdroits
.fr**

En cas de problème